

UNIVERSITÉ T. G. MASARYK (BRNO)

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE

**Histoire de Belgique et
du grand-duché du Luxembourg**

Cours présenté par Aurélie Hanot
Lectrice de la Communauté Française de Belgique

Année académique 2006-2007
Semestre d'automne

A. Présentation de la matière

La Belgique

L'histoire de Belgique au sens strict du terme ne commence qu'en 1830, avec la création de l'État belge. Parler de Belgique avant cette date pourrait donc constituer comme un anachronisme.

Cependant c'est le devoir de l'historien que de rechercher dans les siècles antérieurs à la création de l'État belge les origines de la culture belge contemporaine. Dans ce cours, nous allons donc de suivre l'évolution de ces régions à partir de la préhistoire.

Il faut noter que si la Belgique n'existe en tant qu'état que depuis 1830, le nom de *Belge* existe depuis bien plus longtemps. Il apparaît au I^{er} siècle AC sous la plume de César dans le premier livre de son *De Bello Gallico* paru en 58 AC. Il tombera en désuétude après l'époque romaine avant de ressurgir à la Renaissance et de s'imposer au XVIII^{ème} siècle.

Dans ce cours, nous nous efforcerons de tracer le destin des différentes communautés qui ont vécu dans l'espace géographique correspondant à l'actuelle Belgique. Si la démarche semble artificielle, elle permet cependant de mettre en évidence les éléments de continuité et les ruptures qui ont marqué l'histoire de ces régions.

Le territoire de Belgique, dépourvu de frontières naturelles (grands fleuves ou chaînes de montagnes), fut et est encore une terre de contacts et de transition, sensible aux influences culturelles et propice aux échanges commerciaux. Mais il y a un revers à la médaille : ce manque de protections naturelles rendit les contrées vulnérables aux invasions et dominations. Elle devint le champ de bataille de l'Occident, *the cockpit of Europe* (« l'arène de combats de coqs de l'Europe »). Passant de main en main, elle connut une histoire chaotique et s'adapta à tous les changements de régimes imposés par des étrangers.

Le Grand-Duché du Luxembourg

L'histoire du Grand-Duché du Luxembourg pris en tant qu'état à part entière est encore plus récente puisqu'il devient indépendant en 1867. Mais depuis le Moyen Âge – à l'exception de deux annexions à la France (1681-1697 et 1795-1814) et de l'incorporation dans l'Allemagne nazie (1940 et 1944) –, le Luxembourg existe en tant que principauté (comté, duché, grand-duché) en droit et en fait. Quelle continuité...

Nous allons voir de front l'histoire de ces deux pays, qui connaîtront souvent un destin similaire.

B. Présentation de la Belgique physique



- Superficie : 30.517 km² (ce qui en fait un État assez petit dans l'Union Européenne)
- Population : 10,4 millions d'habitants (dont 4,2 sont actifs dans les secteurs industriels et tertiaires¹)
- Densité : 350 habitants/km²

¹ Secteur tertiaire : secteur comprenant toutes les activités qui n'appartiennent pas aux secteurs primaire (agriculture, pêche, exploitation des forêts...) et secondaire (industries) ; secteur des services.

- Ressources naturelles : bois, ardoises, pierres, quelques minerais (assez vite épuisés) à l'exception du charbon du sillon Sambre-et-Meuse et de la Campine dont l'exploitation fut un élément majeur dans le formidable essor de l'industrie belge de la Belgique au XIXème s.
- Trois grandes zones de reliefs qui s'étagent du nord-ouest vers le sud-est, orientées est-ouest et sud-ouest : les plaines, les bas plateaux et les hauts plateaux. Les sommets de ces hauts plateaux constituent une ligne de crêtes dont le point culminant, le Signal de Botrange, atteint 964 m.

- Environ 65 km de côte (Mer du Nord) sur 1450 km de frontière
- Pays frontaliers : Pays-Bas (nord), Allemagne (est), Luxembourg (sud-est), France (sud)

- Capitale : Bruxelles (950.000 habitants dans les 19 communes)
- Structure : Etat fédéral (3 régions, 3 communautés)
- Régime : monarchie constitutionnelle
- Chef de l'Etat (Roi des Belges) : Albert II (09/08/1993)
- Chef du gouvernement : Guy Verhofstadt (23/06/1999)
- Année d'indépendance : 1830
- PNB par habitant : 26.705 \$ (1997)

La Belgique est donc un tout petit pays, très peuplé: elle compte un peu plus de 10 millions d'habitants pour environ 30 000 km². Il y a en moyenne 350 habitants par km². La France voisine qui est 18 fois plus grande est seulement 5 fois plus peuplée! Par contre les Pays-Bas au nord comptent un peu plus d'habitants pour une surface semblable.

En ce qui concerne les langues, en Belgique, on parle beaucoup de langues différentes en Belgique. Il y a trois langues officielles: le français, le néerlandais et l'allemand. A ces langues, s'ajoutent les nombreuses langues pratiquées par la communauté étrangère et par les eurocrates (ceci concernant particulièrement Bruxelles).

On parle le français en Wallonie, le flamand en Flandre. Tout à l'est de la Wallonie, à la frontière avec l'Allemagne, se trouvent les cantons de l'est, où l'on parle l'allemand.

La région de Bruxelles-Capitale est bilingue. Tout y est affiché dans les deux langues.

Pour ceux qui veulent voir plus loin...

Quelques sites internet de référence :

- www.fgov.be: portail d'accès du gouvernement fédéral belge.
- www.cfwb.be: portail d'accès de la Communauté française de Belgique
- www.wallonie.org: portail d'accès de la Région wallonne.
- www.bruxelles.irisnet.be: portail d'accès de la Région de Bruxelles-Capitale.
- www.vlaanderen.be: portail d'accès de la Communauté flamande
- www.monde-diplomatique.fr/index/pays/Belgique : une compilation d'articles du mensuel français. Niveau de langue très élevé.
- www.lesoir.com: site du plus grand quotidien belge en français.
- www.lalibre.be: site du deuxième grand quotidien belge en français.

C. Présentation du Grand-Duché



habitants

(113.000 habitants)

Constitutionnelle

Duc) : Henri de Luxembourg (07/10/2000)

t) : Jean-Claude Juncker (20/01/1995)

e) : 1867

- Economie : secteur I : 2,5%, secteur II : 29,9%, secteur III : 67,6%
- PNB : 41.210 \$ (1995)
- Pays frontaliers : Belgique (nord, ouest), Allemagne (est), France (sud)

La situation linguistique au Luxembourg se caractérise par la pratique et la reconnaissance de trois langues officielles : le luxembourgeois, le français et l'allemand. Le plurilinguisme du Luxembourg est issu de la coexistence de deux groupes ethniques, l'un roman et l'autre germanique. Il faut cependant noter que le luxembourgeois (« Lëtzebuergesch »), un dialecte francique-mosellan, a longtemps revêtu une position subalterne. Son enseignement n'a été introduit à l'école primaire qu'à partir 1912. Le français reste la langue privilégiée de la législation et de l'administration, ce qui est dû à l'application du code civil napoléonien.

Pour ceux qui veulent voir plus loin...

Quelques sites internet de référence :

- www.gouvernement.lu: portail d'accès du gouvernement luxembourgeois
- www.etat.lu/CE : le site du Conseil d'Etat
- www.lavoix.lu: le site du quotidien *La Voix du Luxembourg*
- www.eluxembourg.lu: deux portails d'accès généraux

I. LA PRÉHISTOIRE

Pendant des millions d'années, l'homme n'a pas exprimé de pensées par écrits : c'est la préhistoire (pré-histoire).

L'ensemble des découvertes archéologiques permet d'affirmer que le territoire de la Belgique actuelle a été occupé pendant les grandes périodes de la préhistoire (qui se différencient essentiellement au niveau de l'outillage) :

- le Paléolithique ou âge de la pierre taillée
- Le Néolithique ou âge de la pierre polie
- L'âge des métaux

Cfr carte de la Belgique préhistorique (*Le Soir*)

1.1. Le Paléolithique : de 800 000 à 5000 AC²

Au début du paléolithique, la mer du Nord recouvrait des vastes étendues dans la partie septentrionale³ du territoire actuel de la Belgique. Alors qu'à cette époque, les périodes de froid alternaient avec des périodes de chaleur, les glaciers se sont avancés jusque dans le Nord du pays.

Aux alentours de 400 000 AC, l'homme fait son apparition dans la région de la Meuse. Il utilise des silex⁴ arrondis avec un seul tranchant⁵ et possède la maîtrise du feu.

Vers 250 000 AC, les Néandertaliens apparaissent principalement dans les provinces de Liège (Engis, Fonds-de-Forêt) et de Namur (Spy) où des fouilles ont livré des vestiges de l'époque.

À l'instar de l'homme de Néandertal⁶ (*Homo Sapiens*), les hommes qui peuplaient nos contrées à cette époque différaient de l'homme moderne par quelques caractéristiques : plus petits, leurs os sont plus massifs, ils ont des arcades sourcilières prononcées et un volume crânien important, le front était effacé et le menton absent.

² AC signifie *ante Christum*, avant Jésus-Christ

³ Septentrional = du nord

⁴ Sorte de pierre grâce à laquelle on pouvait faire du feu.

⁵ Côté mince destiné à couper d'un instrument destiné à cet effet

⁶ L'homme de Néandertal apparaît vers 300 000 AC et occupe le Proche-Orient et l'Europe.

Mais ils savaient faire du feu. Ils vivaient de la cueillette, de la pêche et de la chasse.

Les Néandertaliens semblent avoir été les premiers hommes à avoir enterré leurs morts : ils le faisaient selon des rites funéraires assez précis qui démontrent une croyance en une vie après la mort⁷. Ils se protègent des variations de température et de la faune hostile en vivant à l'entrée de grottes pareilles à Spy.

Vers 35 000 AC, les Néandertaliens disparaissent progressivement au profit des hommes de Cro-Magnon (*Homo sapiens sapiens* ou homme moderne) qui étaient arrivés probablement des bords de la Méditerranée.

Le travail de la pierre se précise et les premiers bifaces (silex à deux tranchants) apparaissent.

L'aspect physique de ces hommes de Cro-Magnon est assez différent de celui des Néandertaliens : ils sont de haute taille, leur front est plus grand et le menton est déjà saillant.

Ils continuent à assurer leur subsistance par la cueillette, la pêche et la chasse.

Ils jouissaient d'une civilisation raffinée comme en attestent de nombreux objets de parure mais aussi des objets sculptés possédant une réelle valeur artistique. Probablement décoraient-ils les parois des grottes de la Meuse et de la Lesse de peintures rupestres comme ils le firent dans le sud de l'Europe mais l'humidité et des crues importantes en effacèrent toute trace.

Ils pratiquaient le culte des morts mais les longues périodes de grand froid empêchent l'inhumation des morts, qui sont alors recouverts de cailloux et accompagnés d'offrandes.

Aux environs de 10 000 AC, l'ère glaciaire toucha à sa fin. Le climat change et devient tempéré.

En Belgique, les forêts se multiplient et la faune s'adapte. Un nombre croissant de petits animaux (cerfs, chevreuils >< mammoths) apparaît modifiant les conditions de la chasse et de l'alimentation. L'arc marque un grand progrès. L'outillage se perfectionne, la hache et le burin apparaissent. Désormais le silex est taillé avec le souci de la miniaturisation.

Pour la première fois dans l'histoire, l'homme est capable d'exercer une action sur son environnement. Des vestiges prouvent clairement que dans nos régions, à partir de 7.000 avant J.-C., des bois sont systématiquement défrichés : ceux-ci sont utilisés à la construction d'abris en branchage.

⁷ Cfr grotte de Spy où plusieurs indices confortent l'idée d'une sépulture pour au moins un des squelettes.

1.2. Le Néolithique : de 6000 AC à 2200 AC

Il y a 12 000 ans environ, au Proche-Orient (croissant fertile entre Tigre et Euphrate), l'homme va accomplir des progrès à ce point importants que les préhistoriens parlent de « révolution néolithique ».

Le fait majeur de cette révolution est la sédentarisation⁸ de l'homme rendue nécessaire par l'agriculture et l'élevage : il se met à construire des huttes⁹ faites d'argile, de torchis¹⁰, de pierre et de bois et élève des troupeaux domestiques. De ce fait l'alimentation devient plus régulière qu'au temps de la seule chasse (celle-ci n'est pas complètement abandonnée, de même que la pêche et la cueillette). Bientôt, ces huttes vont se regrouper en hameaux¹¹ et entourées de palissades¹². Les villages s'entourent de champs.

Aux environs de 6000 AC, cette révolution néolithique atteint nos régions. Les néolithiques vinrent par la vallée du Rhin et s'établirent dans le pays par trois vagues successives, la première se fixant sur les terres limoneuses de la Hesbaye, dans la région de l'Omali et dans le Limbourg ; mais aussi dans le Hainaut occidental (à Blicquy notamment) en venant de la Méditerranée.

L'exploitation de l'environnement naturel par l'homme est également caractéristique de cette époque. La preuve en est la découverte d'une mine de silex à Spiennes (province du Hainaut), choisie en raison de la qualité de son silex. L'outillage se fabrique de plus en plus en pierre polie.

Ils se consacrent à la culture de l'épeautre et à l'élevage des animaux domestiques : moutons, chèvres, bœufs, porcs, etc.

Au même moment, l'homme tisse pour la première fois ses vêtements (>< avant, peaux de bêtes). Il se met à confectionner également des poteries qu'il utilise comme ustensiles pour la récolte et la conservation des aliments.

Le culte funéraire ne cesse d'évoluer au sein de chaque tribu : il existe différents modes d'inhumation qui peut être individuelle ou collective. Les monuments mégalithiques (pierres brutes de grande taille) ainsi que les tumuli (amoncellement de pierres et de terre) forment des tombes collectives. On retrouve des dolmens (grandes pierres plates) et des menhirs (pierres verticales) dans les provinces du Luxembourg (Wéris), du Hainaut (Brunehaut) et de Namur

⁸ Fait de vivre en un endroit fixe

⁹ Abri très simple (fait de bois, de terre, de paille) servant parfois d'habitation

¹⁰ Boue mélangée à de la paille coupée en très petits morceaux

¹¹ Agglomération de quelques maisons rurales situées à l'écart d'un village, et ne formant pas une commune

¹² Clôture

(Velaine-sur-Sambre). L'existence de tels monuments posent bien des questions : où ont-ils trouvés de si grandes pierres ? quid du transport ? à qui sont-ils réservés (aristocratie politique ou religieuse) ? En tout cas, ils sont la preuve d'une organisation religieuse bien réelle.

1.3. L'âge des métaux: de 2200 AC à 1000 AC

Les premiers objets en métal apparaissent aux environs de 2 200 AC en Belgique. Il s'agit principalement d'objets de prestige en cuivre et en or (dagues et haches plates)

C'est probablement par le jeu des échanges commerciaux que la technique de fonte du bronze s'est implantée vers 1750 AC. Ce métal sert à la fabrication de bijoux, fibules, d'aiguilles et d'armes. Le commerce s'organisant autour des objets confectionnés à partir du bronze augmente les contacts entre population et donc les emprunts culturels.

II. LES CELTES : DE 1000 AC A 57 AC

Vers l'an 1000 AC, les peuples celtes (Indo-Européens) se mêlent progressivement aux populations néolithiques. Ces peuplades, parmi lesquelles les *Belgae*, occupent certains territoires situés entre le Rhin, la Seine et la Marne.

On admet en général que le peuplement des Celtes s'étend, au milieu du premier millénaire AC, de la Baltique à la Méditerranée et de la mer Noire à l'océan Atlantique ; ils atteignent même l'Asie Mineure.

Leur force réside dans une bonne métallurgie du fer. Ils ont dompté les chevaux et connaissent le char de guerre à deux roues.

Les Celtes ont dominé sans les éliminer les populations vaincues. Ils n'ont jamais constitué une nation ni fondé un état uni qui aurait pu résister à la conquête romaine ou même germanique. Leur régime était fondé sur la tribu et sur la fédération de tribus.

2.1. La culture d'Hallstatt : du VIIIème s. AC à 500 AC

En Europe occidentale, le travail du fer apparaît au VIIIème s. AC. Cette technologie est importée par des guerriers de l'Autriche actuelle dans nos régions. Cette culture, caractérisée par une réelle séparation des différentes

classes sociales, est appelée « culture d'Hallstatt ». L'ornementation des objets issus de cette culture est principalement composée de motifs géométriques.

2.2. La culture de Tène : de 500 AC à 57 AC

La « culture de Tène » remplace deux siècles plus tard celle d'Hallstatt. Les représentations stylisées de têtes d'animaux et d'hommes font leur apparition dans le domaine artistique. L'art de cette culture s'épanouit dans l'orfèvrerie, la céramique, l'armurerie, l'émaillerie, la cordonnerie, le tissage.

Durant cette période, la Belgique actuelle est habitée par des Celtes : les Gaulois. Mais vers 500 C, ils sont vaincus par d'autres Celtes venus de la vallée du Rhin et en partie germanisés, les Belges. Les Belges répartis en tribus se répartissent le territoire compris entre la Seine, le Rhin et la mer du Nord.

Ils établissent des liens commerciaux avec le monde méditerranéen et surtout avec les Étrusques. On voit apparaître de véritables centres urbains protégés par des remparts (*oppidum*). Petit à petit, grâce à un mode de vie défensif, les richesses s'accumulent. Et vers 150 AC, les premières pièces de monnaie sont frappées en Belgique. Cette monnaie, qui acquiert vite une identité propre, témoigne de l'important rôle économique joué par les peuples celtes durant l'Antiquité.

La société celtique a des chefs à sa tête appelés *rix* (indo-européen : cfr latin *rex*, sanskrit *raja*). Mais ces rois abondent (un roi par tribu). Un conseil de nobles est chargé de le choisir dans la lignée royale après consultation des dieux.

Quand les Romains pénétrèrent en Gaule, la royauté subissait une crise aiguë dans de nombreuses tribus. Mais au sein des tribus belges, le roi, assisté par l'assemblée des hommes libres ainsi que par un conseil restreint, a toujours été craint et respecté par ses sujets.

La majorité de la population se compose de paysans, qui sont au service des propriétaires terriens. En bas de l'échelle sociale se trouvent les esclaves, qui sont le plus souvent des prisonniers de guerre.

A la fin de l'âge de fer, les techniques agricoles s'améliorent. La terre est labourée avec une charrue à roues, dotée d'un soc¹³ et tirée par des bœufs. Cette charrue permet de retourner les terres argileuses et lourdes. Grâce à ces

¹³ Lame métallique triangulaire qui tranche horizontalement la bande de terre

nouvelles techniques, la vie des Gaulois du premier siècle avant Jésus-Christ s'avère moins précaire.

Le véritable ciment entre les tribus belges et les autres peuples de la Gaule est constitué par la religion druidique (druidisme). Le druidisme est un culte dédié aux forces naturelles (vent, soleil) et aux divinités locales, auxquelles sont consacrées des cérémonies présidées par une caste de religieux appelés druides. Ceux-ci remplissent divers rôles dans la société : à la fois prêtres, juges, médecins et sorciers, ils assurent la pérennité de la croyance selon laquelle l'âme ne meurt pas et qu'après la mort, elle passe d'un corps à l'autre (ce que les Grecs appelaient la *métempsycose*¹⁴).

L'âge de fer en Belgique prend fin lorsque Jules César conquiert la Gaule.

¹⁴ Réincarnation